GRAND PRIX D'AVRILLE

Samedi 1er et Dimanche 2 SEPTEMBRE 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Complète les Règlements Généraux des épreuves Fédérales 2018 en conformité avec le cahier des charges des Grands Prix

I : FORMULE

36 trous en Stroke-play, 18 trous par jour

- Vendredi 31 Aout :	Entraînement	Réservation obligatoire au 02.41.69.22.50
- Samedi 1 septembre :	Premier tour	
- Dimanche 2 septembre :	Deuxième tour	

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix se fait systématiquement à posteriori. La catégorie sera donc calculée en fonction des participants.

II : SERIES

HOMMES : **1 série, index inférieur à 8,5** **DAMES** : **1 série, index inférieur à 11,5**

(Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur).

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition. *Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGOLF à la date limite des inscriptions, faute de quoi : L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.*
- **être en règle vis à vis du droit de jeu fédéral avant inscription sachant que le golf ne peut pas encaisser ce droit fédéral**

Le golf autorise les joueurs handigolf titulaires du médical pass avec la mention **« buggy : yes »,** à jouer en voiturette. (Exception au paragraphe I/7du règlement général des épreuves fédérales amateurs).

Golf Blue Green Avrillé – Château de la Perrière – 49240 AVRILLE
Tél : 02 41 69 22 50 – Email : avrille@bluegreen.com
www.bluegreen.com/avrille

IV : PRIORITES D'INSCRIPTION

Le nombre des inscriptions est limité à 120 (dont 12 wild cards)

Priorités : dans l'ordre suivant (vadémécum 2017 page 21)

1- joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames
2- joueurs et joueuses de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur
3- ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions
4- ordre des index

V : LES INSCRIPTIONS

Par écrit à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous à adresser au golf d'Avrillé **avant le 18 Aout 2018** accompagné du droit d'engagement. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.
Aucun joueur ne sera sur la liste des départs s'il n'est pas en règle à la date de clôture des inscriptions.
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROITS D'ENGAGEMENT

- **Adultes : 80 €**
- **Adultes Membres du Club et joueurs de 19 à 25 ans** (nés entre 1992 et 1998) : **40 €**
- **Jeunes de 18 ans et moins** (nés en 1999 ou après) : 3**0 €**

VII : DEPARTS

- 1er Tour : Par tranches horaires (3 tranches avec les meilleurs index en milieu de matinée) et en respectant l'ordre des index dans chaque tranche.

- 2ème Tour : Dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, dames et messieurs séparément.

La consultation des horaires de départ pourra se faire à partir du vendredi 31 Aout au matin en téléphonant au 02.41.69.22.50 ou sur le site du golf d'Avrillé :

www.avrille.bluegreen.com

VIII : CLASSEMENT GENERAL DU GRAND PRIX

Amateurs Messieurs	Amateurs Dames
3 prix bruts	**3 prix bruts**

IX : DEPARTAGE

Tant chez les hommes que chez les dames : en cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off mort subite sur les trous N°17 et N° 18, joué immédiatement après l'arrivée des derniers joueurs.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu dimanche 2 septembre 30 minutes après l'arrivée des derniers joueurs.
Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

XI : COMITE DE L'EPREUVE

Arbitres :

Jerome CHAUVEAU	Arbitre Fédéral
Frédéric GRILLOT	Arbitre Ligue

Membres :

Christine ANDROUIN	Président de L'A.S. du Golf d'Avrillé
Grégory LERIC	Directeur Du golf Bluegreen D'Avrillé
1 OEC Du golf Bluegreen D'Avrillé	